



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

CTN Équipement

Montreuil, le 24 juin 2026

PRIME DE BASE GARANTIE MÉTIER

L'EXPERTISE, ÇA SE PAYE !

Les technologies employées dans les métiers de l'Équipement ne cessent d'évoluer.

Les cheminots développent une expertise toujours plus importante, mais les directions refusent de la reconnaître durablement : elles multiplient les primes non garanties et exclues du calcul de la retraite.

La CGT revendique une prime de base garantie métier (PBGM) pérenne et liquidable pour tous les cheminots, contractuels et statutaires, de l'Équipement.

À l'Équipement, l'expertise des cheminots progresse, mais la reconnaissance salariale ne suit pas. Plutôt que de reconnaître durablement l'évolution technologique des métiers, les directions multiplient les EVS, les primes variables, non garanties et exclues du calcul de la retraite. Résultat : au moindre arrêt, en formation, en congés ou en maladie, la rémunération baisse. C'est une double peine : moins de salaire aujourd'hui, moins de droits demain pour la retraite !

UNE PBGM EN PLUS DE LA PRIME DE TRAVAIL ET DES REQUALIFICATIONS

Voie, Signalisation, Caténaires, Télécoms, Énergie, EIV, Créq..., ces métiers exigent qualifications, adaptation permanente aux évolutions technologiques et techniques. La CGT ne se satisfera pas de miettes ni de primes bricolées. L'expertise des cheminots doit être reconnue à sa juste valeur :

- par des requalifications ;
- par l'augmentation de la prime de travail ;
- par une PBGM garantie, mensuelle, cotisée et prise en compte pour la retraite.

Les directions doivent arrêter les faux-semblants : les métiers évoluent, les responsabilités augmentent, et les connaissances explosent. Il est temps que la fiche de paie suive.

LE X 2, AU MINIMUM !

La PBGM revendiquée par la CGT représente au minimum le doublement de la prime de travail pour les cheminots statutaires et l'équivalent garanti sur les salaires pour les cheminots contractuels.

La PBGM, c'est en plus, pas à la place du salaire, pas à la place des majorations nuits, dimanches, fêtes ou astreintes. Aucun droit ne doit disparaître.

GARANTIE POUR TOUTE LA VIE

- **L'UNIFICATION** : un socle commun pour une même expertise technologique et quel que soit le métier (Voie, Signalisation, Caténaires, Télécoms, Éale, EIV, ABE, etc.).
- **LA SÉCURITÉ** : fini les pertes de rémunération liées aux formations, congés ou absences. La PBGM est fixe, garantie et intégrée au salaire.
- **LA RETRAITE** : avec la PBGM, les droits futurs à pension sont améliorés.

La PBGM, c'est pour tous les cheminots, statutaires comme contractuels. Nous faisons circuler les trains ensemble, nous devons gagner ensemble !

La PBGM doit être un vrai gain : du salaire en plus, des droits en plus, de la retraite en plus. Pas des primes jetables, pas de recul, pas de division.

Nos savoirs, notre expérience et notre engagement font la sécurité ferroviaire. Il est temps que la fiche de paie le reconnaisse vraiment !

**ENSEMBLE, GAGNONS DE NOUVEAUX DROITS !
GAGNONS UN NOUVEAU STATUT
POUR TOUS LES CHEMINOTS !**

